Transcriptions des Copies C_1 et C_2

C_1, p. 185 v° (l'image du texte est incomplète à droite)

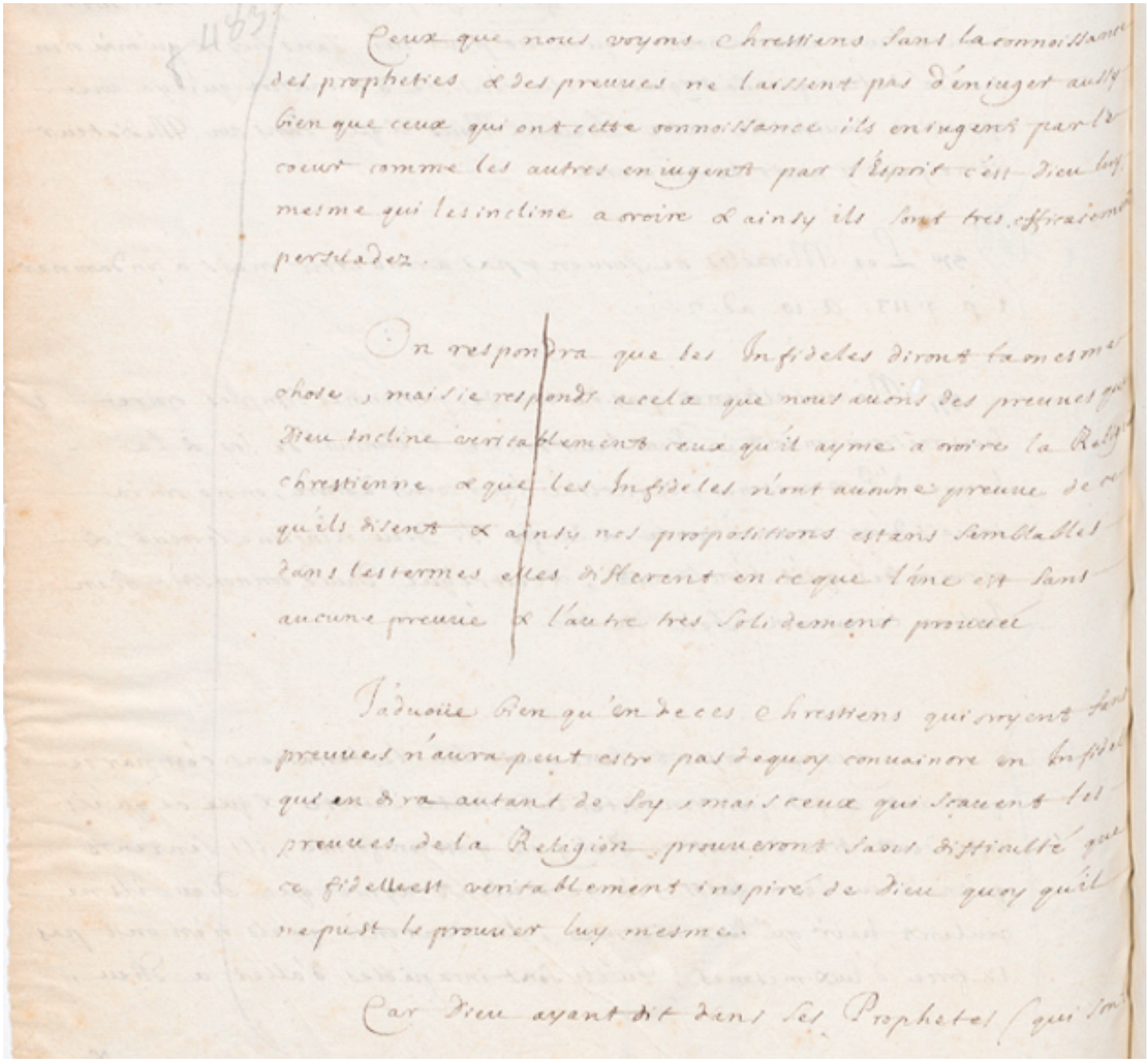

Ceux que nous voyons Chrestiens sans la connoissance des propheties & des preuves ne laissent pas d'en juger aussy bien que ceux qui ont cette connoissance ils en jugent par le cœur comme les autres en jugent par l'Esprit c'est Dieu luy mesme qui les incline a croire & ainsy ils sont tres efficacement persuadez.

On respondra que les Infideles diront la mesme chose, mais je responds a cela que nous avons des preuves que Dieu incline veritablement ceux qu'il ayme a croire la Religio[n] chrestienne & que les Infideles n'ont aucune preuve de ce

qu'ils disent & ainsy nos propositions estans semblables
dans les termes elles different en ce que l'une est sans
aucune preuve & l'autre tres solidement prouvée.

J'advoüe bien qu'un de ces Chrestiens qui croyent sans
preuves n'aura peut estre pas dequoy convaincre un Infidel[e]
qui en dira autant de soy, mais ceux qui sçavent les
preuves de la Religion prouveront sans difficulté que
ce fidelle est veritablement inspiré de Dieu quoy qu'il
ne pust le prouver luy mesme.

Car Dieu ayant dit dans ses Prophetes (qui son[t]

C_1, p. 187

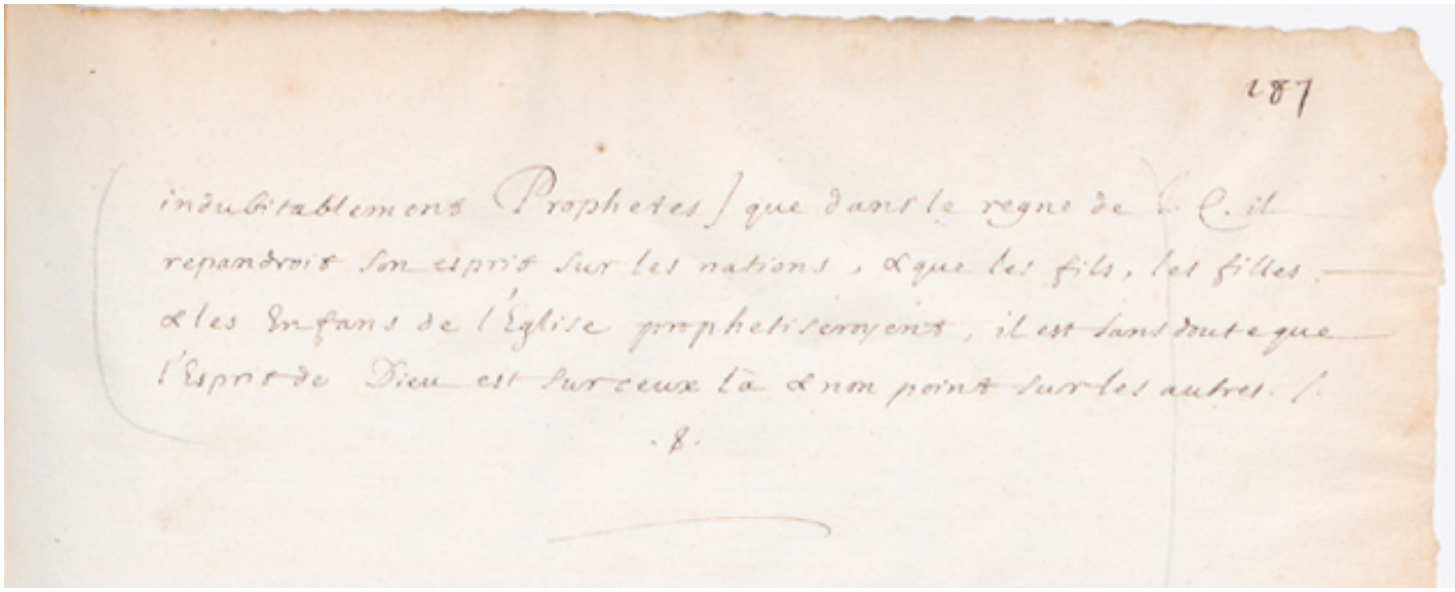
187

indubitablemens Prophetes / que dans le regne de J. C. il
repandroit son esprit sur les nations, & que les fils, les filles
& les Enfans de l'Eglise prophetiseroyent, il est sans doute que
l'Esprit de Dieu est sur ceux là & non point sur les autres. /.

. $.

C_2, p. 218 (l'image du texte est incomplète à droite)

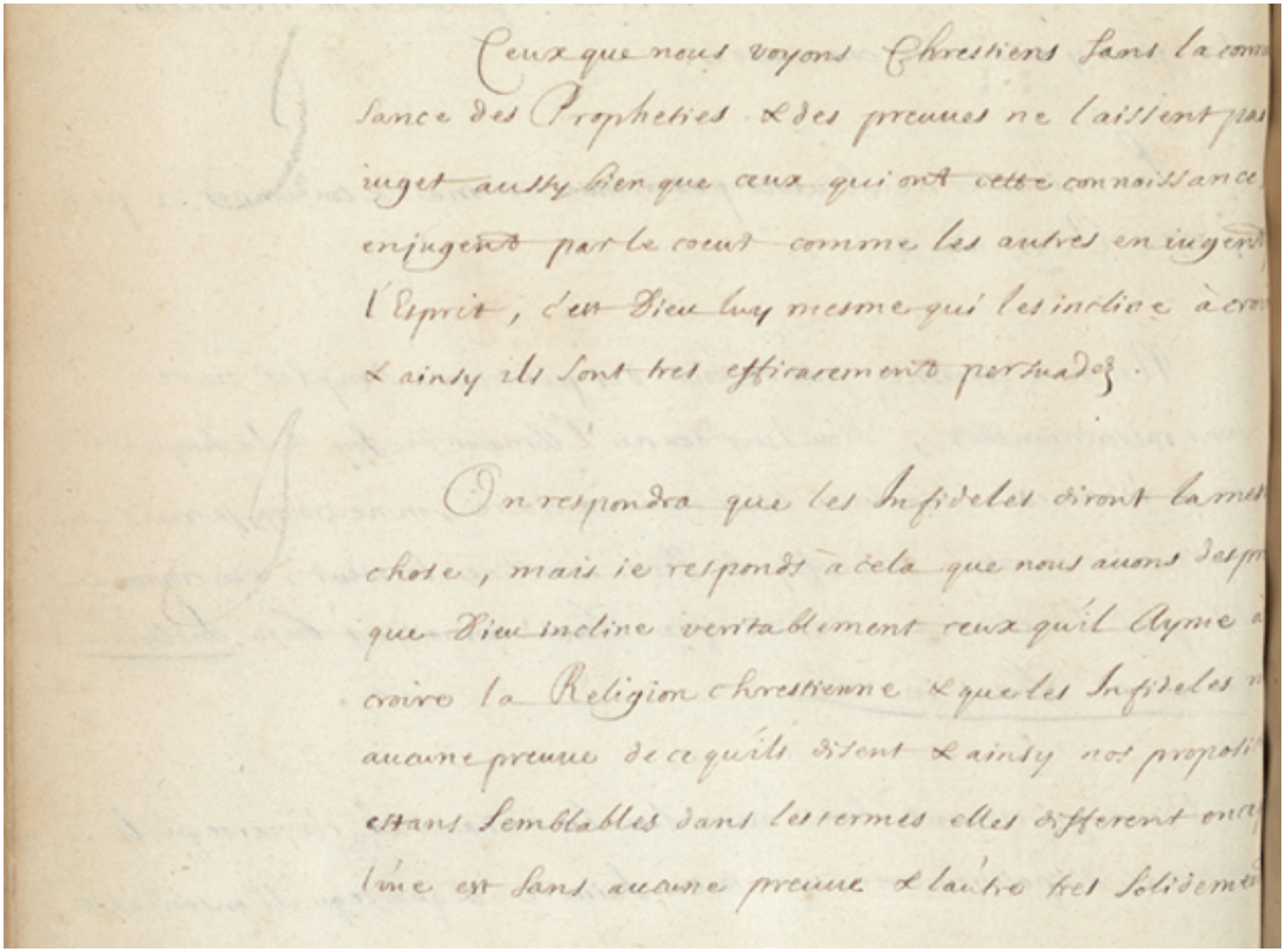

Ceux que nous voyons Chrestiens Sans la conn[ois-]
sance des Propheties & des preuves ne laissent pas [d'en]
juger aussy bien que ceux qui ont cette connoissance, [ils]
en jugent par le cœur comme les autres en jugent [par]
l'Esprit, c'est Dieu luy mesme qui les incline à croi[re]
& ainsy ils sont tres efficacement persuadez.

On respondra que les Infideles diront la mes[me]
chose, mais je responds à cela que nous avons des pr[euves]
que Dieu incline veritablement ceux qu'il Ayme à
croire la Religion chrestienne & que les Infideles n['ont]
aucune preuve de ce qu'ils disent & ainsy nos proposit[ions]
estans Semblables dans les termes elles different en ce q[ue]
l'une est sans aucune preuve & l'autre tres solidement

C_2, p. 219

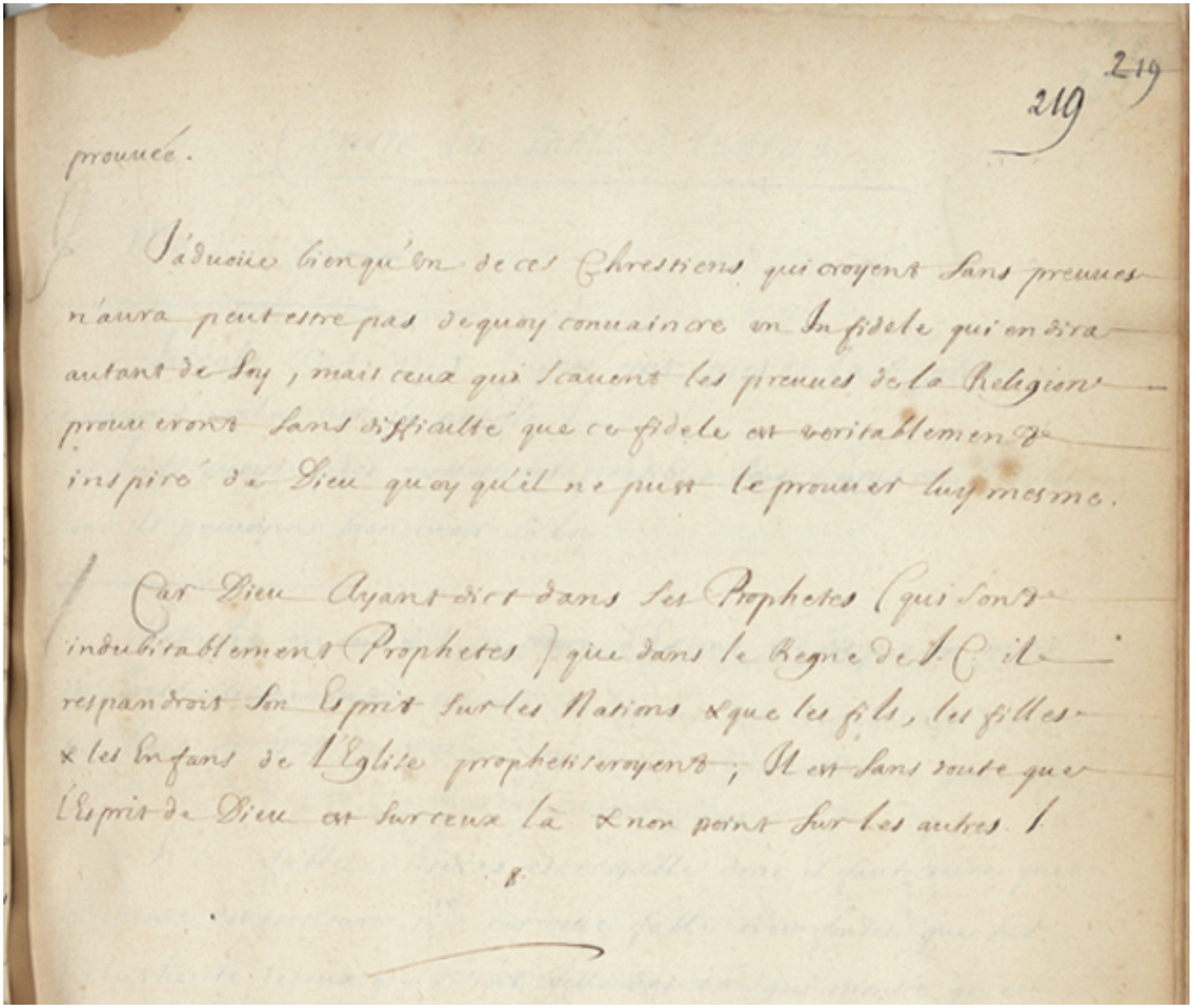

Marques en marge de C_1 (concordance et 8 au crayon) et de C_2 (*J* au crayon) : voir la description des Copies C_1 et C_2.

La personne qui a numéroté les textes dans C_1 a regroupé ce fragment avec *Conclusion* 4 (n° 371) et *Conclusion* 5.

La fin du dossier *Conclusion* est signalée dans les deux Copies par un signe / ajouté à la fin du texte, suivi par un .$. (S barré) et un trait de soulignement.

Dans C_1, elle correspond à la fin d'un cahier de 4 pages (une feuille double dont une page blanche à la fin du cahier). Le cahier suivant commence à la page 189.

Dans C_2, la transcription du dossier *Conclusion* est suivie d'un feuillet vierge ; le dossier suivant commence à la page 221 du même cahier sur une nouvelle feuille double.

Le dossier *Conclusion* est le dernier dossier à titres transcrit dans les Copies. Ici se termine la transcription des dossiers qui correspondent à la Table des matières. Dans C_1, ce dossier est suivi d'un nouveau cahier qui contient une deuxième table des titres (p. 189) et le *Dossier de travail* (p. 191). Dans C_2, la table des titres et le *Dossier de travail* sont situés avant la transcription des dossiers à titres. Le dossier qui suit le dossier *Conclusion* est intitulé *Contre la fable d'Esdras* (p. 221).

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original (y compris le texte barré verticalement) à quelques exceptions près :

elles ne transcrivent pas l'intitulé *Connaissance de Dieu* qui a été ajouté sur le papier à la sanguine (c'est aussi le cas de *Preuves de Moïse* 3 ; dans le cas de *Fausseté des autres religions* 1 le titre reproduit sur les Copies est le titre de la liasse et non celui du fragment ; dans ces deux cas le titre a aussi été ajouté à la sanguine sur le papier original) ;

elles ne transcrivent pas les notes que Pascal a écrites dans la marge pour expliquer à son secrétaire la différence entre les expressions *ceux qui l'aiment* et *ceux qu'il aime* ;

elles ne soulignent pas l'expression *qui sont indubitablement prophetes* ;

elles corrigent les fautes du secrétaire : *Dieu incline veritablement ceux qu'il ayme* au lieu de *Dieu incline veritablement de ceux qu'il ayme* ; *les autres en jugent* au lieu de *les autres s'en jugent* ;

elles transcrivent

qui croyent sans preuves au lieu de *qui croyent sans preuve* ;

& non point sur les autres au lieu de *et qu'il n'est point sur les autres*.

Dans C_2, le copiste a omis de barrer le texte *On respondra que les Infideles* [...] *& l'autre tres solidement prouvée*.

Le texte est séparé du fragment précédent dans les deux Copies.